

Province de Québec
Commission scolaire du Val-des-Cerfs
École St-Édouard

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 9 novembre 2015 à 17h15 à l'école Saint-Édouard.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

France Bisson,	représentante du personnel de soutien
Isabelle Gariépy	parent
Nathalie Goyette	parent
Caroline Monette	enseignante
Catherine Olivier,	enseignante
Isabelle Pelletier	parent, VICE-PRÉSIDENTE
Bertrand Ruffieux,	parent, PRÉSIDENT
Alain Roy,	représentant du service de garde
Ginette Roy,	enseignante
Robert Vaillant	parent

ÉTAIENT ABSENTS :

PARTICIPAIT ÉGALEMENT :

Marie-Claude Dicaire,	directrice de l'école
-----------------------	-----------------------

PUBLIC PRÉSENT

Amélia Audet	Stagiaire en 5 ^e année
--------------	-----------------------------------

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Bertrand Ruffieux, président, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Alain Roy et résolu que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout, au varia des points suivants : « Suivi parc-école », « Suivi cinéma » et « Chandails ».

18CE1516-011

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 28 SEPTEMBRE 2015

Il est proposé par Isabelle Gariépy et résolu que le procès-verbal de la rencontre du 28 septembre soit adopté avec la modification suivante : au point 12 changer 13% pour 5.73%.

18CE1516-012

Adoptée à l'unanimité

4. PAROLE AU PUBLIC

Aucune discussion à ce point.

5. INFORMATIONS DE LA DIRECTION ET SUIVIS DE LA DERNIÈRE RENCONTRE

Boîtes renaissance Lac Brome : Les boîtes ont été retrouvées et récupérées par Catherine Olivier.

Demande pacte rural : La direction informe les membres qu'elle n'a pas encore fait de demande de financement à la MRC. Ginette Roy mentionne qu'il y a eu certains changements au niveau du fonctionnement du pacte rural.

Parc-école : Le projet a été retardé mais sera fait. L'argent doit être utilisé avant de le 30 juin 2016. La direction a reçu un courriel à cet effet qu'elle fera suivre aux membres.

Souper spaghetti : Isabelle Marcotte n'était pas disponible le 19 février. Le souper spaghetti aura finalement lieu le 12 février.

Tapis : Nathalie Goyette a vérifié auprès de Lolë et, présentement, ils n'ont pas de tapis mais communiqueront avec elle lorsqu'ils en auront.

Cinéma : Caroline Monette a communiqué avec à plusieurs entreprises. Le prix du fournisseur de la Chantignole est de 1200\$ pour un tout inclus (installation, sonorisation, écran....). Pour le film, pour obtenir une nouveauté, il faut déboursier 60\$ en frais de manutention. Elle attend des retours d'appel de quelques fournisseurs de la région de Sherbrooke. Pour les prix d'entrée, comme exemple à la Chantignole, en pré-vente le billet pour enfant se vendait 5\$ et pour adulte 7\$ et à la porte, 6\$ enfant et 8\$ adulte. Les films offerts sont des primeurs, ils ne sont donc pas offerts encore en dvd. Il est proposé d'inviter Knowlton Academy et de faire 1 représentation en anglais et 1 en français afin de rentabiliser la location d'équipement.

Chandails : Caroline Monette mentionne que dans certaines écoles, les élèves achètent leur chandail et dans d'autres écoles, les chandails sont conservés par l'enseignant d'éducation physique, prêtés aux élèves lors des tournois et donnés aux élèves à la fin de l'année. L'argent remis lors du Tour du Lac Brome doit être utilisé pour du matériel sportif, pas nécessairement pour des chandails. Lors d'une rencontre que Caroline Monette a eu avec la direction, il a été décidé de demander à des commanditaires pour les chandails et que l'argent du Tour du Lac Brome serve pour le matériel sportif, comme par les années passées. Il est suggéré de demander, en premier lieu, au Star Café pour la commandite des chandails.

Billets d'infraction et permis de conduite :

Bertrand Ruffieux trouve que le nombre de billets a explosé depuis 1 an et demi. La direction explique qu'avant, les billets n'étaient pas envoyés à la maison et que maintenant, ils le sont tous. À chaque début d'année, beaucoup de billets sont donnés mais après, la situation se calme. La direction mentionne aussi qu'il y aura révision du permis de conduite. Lorsque les élèves perdent beaucoup de points sur le permis de conduite, ils perdent des minutes de l'activité récompense qui a lieu à chaque fin d'étape. Les pertes de points sur le permis de conduite sont aussi vérifier par la direction et ajusté à la baisse dans certains cas.

Nathalie Goyette demande si, après 2 mois, les élèves se souviennent de la raison pour laquelle ils ont perdu des points. On lui répond que pour manquer une partie de l'activité récompense, l'élève a plusieurs points de perdus et qu'il sait pourquoi il les a perdu. Ce n'est pas seulement une seule infraction au code de vie qui vient faire perdre des minutes à l'activité récompense.

Isabelle Pelletier demande s'il y a une certaine tolérance envers les garçons qui ont souvent des jeux plus physique. La direction répond que les surveillants ont conscience que les garçons et les filles ne jouent pas de la même façon et qu'il y a une certaine tolérance à ce niveau.

Budget du fonds à destination spécial:

La ventilation des dépenses est présentée aux membres. Ceux-ci constatent qu'il n'y a pas de campagne de financement pour l'école internationale. Bertrand Ruffieux s'inquiète du fonds pour l'école internationale qui est de 12 000\$ de moins que l'année dernière.

Pour le parc école, la subvention est donnée au prorata du coût du projet déposé par l'ancien directeur, Daniel Bédard.

35-35-02-003

Convention de gestion

La direction mentionne qu'il n'y a pas de changement au niveau des objectifs et des moyens. Les cibles école sont surpassées. Lorsque la convention sera refaite, le pourcentage de réussite sera pour l'école et non par cohorte.

Il est proposé par Bertrand Ruffieux, secondé par Nathalie Goyette, que la convention de gestion soit adoptée.

18CE1516-013

*Adoptée à l'unanimité***Retour sur les documents envoyés pour consultation**

Tous les membres du conseil d'établissement de l'école Saint-Édouard ont consulté les documents suivants.

35-35-02-004

Plan triennal

35-35-02-005

Acte d'établissement

35-35-02-006

Répartition des services éducatifs

35-35-02-007

Critère d'inscriptions**Suivi de la rencontre du 5 novembre pour le changement de secteur :**

Pour les changements de secteur scolaires, il y a 2 moyens à prendre pour se faire entendre soit, présenter un mémoire avant le 28 novembre ou prendre la parole lors de la séance de consultation du 17 novembre. Tous les moyens seront utilisés par les parents afin d'appuyer le changement de secteur. Une lettre signée par le CÉ et une pétition seront remises, une pétition, un mémoire sera déposé et Bertrand Ruffieux prendra la parole lors de la séance. Le maire de Waterloo est contre le changement de secteur car il désire maintenir la population étudiante dans l'école secondaire de Waterloo.

Poursuite du programme international

La direction sera en formation les 16 et 17 novembre. Le coût sera divisé entre les 2 écoles. Une rencontre des coordonnatrices et de la direction aura lieu le jeudi 12 novembre.

Information sur les jours de grève à venir et les moyens de pression

Les prochains jours de grève du Front commun seront les 12 et 13 novembre. Si le conflit n'est pas réglé d'ici là, 3 autres journées de grève sont prévues les 1^{er}, 2 et 3 décembre.

6. INFORMATIONS ET DEMANDES DU COMITÉ DE FINANCEMENT DE L'ÉCOLE INTERNATIONALE

Aucune information à ce point.

7. **INFORMATIONS ET DEMANDES DE LA COORDONATRICE DES PARENTS BÉNÉVOLES**

Ginette Roy aura besoin de quelques parents bénévoles le 4 décembre en après-midi pour le montage des boîtes de fromage.

8. **INFORMATIONS ET DEMANDES DES ENSEIGNANTS**

Les élèves de maternelle iront porter leur lettre pour le père Noël à la boutique de Noël en décembre.

9. **SUIVI DES APPROBATIONS PAR COURRIEL**

Aucune information à ce point.

10. **INFORMATIONS ET DEMANDES DU SERVICE DE GARDE ET ACTIVITÉS PARASCOLAIRES**

Marché de Noël du 4 décembre.

Cette année, il y aura possibilité d'aller couper les sapins directement à la Plantation Bernier. 5 \$ sera remis à l'école par sapin ou couronne vendu. Des bûches de Noël Vachon seront aussi vendues au coût de 6 \$. Sept kiosques seront installés dans la cour arrière. Un permis pour la vente de vin sera demandé. Comme l'an dernier, des musiciens seront présents et il y aura un spectacle de danse avec le feu. À vendre dans les kiosques : bonbons, décorations, artisanat, savons, biscuits, articles de sport usagés et jouets usagés. Isabelle cuisinera une soupe et vendra des tourtières et gâteaux.

Alain Roy a communiqué avec l'association canadienne d'éducation pour obtenir de l'information sur le prix Ken Spencer pour l'innovation en enseignement et en apprentissage.

11. **INFORMATIONS DU COMITÉ DE PARENTS**

Aucune information à ce point.

12. **VARIA**

Suivi parc-école

Discuté au point 5.

Cinéma

Discuté au point 5.

Chandails

Discuté au point 5.

Isabelle Pelletier demande de mettre à l'ordre du jour de la prochaine rencontre le point « Cafétéria – OSBL ».

13. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Ginette Roy et résolu que la séance soit levée à 19h00.

Signature
Président

Signature
Directrice